



Autorisation d'enregistrement de l'image et/ou de la voix (PERSONNE MINEUR)

Dans le cadre de nos activités du tennis club, des prises d'image ou de la voix seront réalisées lors des entraînements, des cours ou des compétitions. Ces enregistrements peuvent être utilisés pour alimenter le site internet et réseau social de l'association ou également à des fins publicitaires pour faire connaître l'association.

Dans ce contexte associative défini supra, l'utilisation de l'image ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Le Tennis Club de Saint Martin Beau bénéficiaire de l'autorisation s'interdit toute exploitation, susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur. Il s'interdit également expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Je soussigné(e) (prénom, nom)

représentant légale du mineur :

reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus :

Je donne mon accord au Tennis Club de Saint Martin le Beau (TCSMB) pour l'enregistrement et l'utilisation de l'image et/ou de la voix, dans le cadre exclusif exposé ci-avant pour le mineur cité ci-dessus :

Je ne souhaite pas l'enregistrement et l'utilisation de l'image et/ou de ma voix, dans le cadre exclusif exposé ci-avant pour le mineur cité ci-dessus

Fait à :

Signature du représentant légal :

Le (date) :

